

La structure du devoir : l'Introduction

La structure du devoir : l'Introduction

Sommaire

1. L'entrée en matière décisive
2. Mise en pratique

L'entrée en matière décisive

L'introduction est le premier contact entre vous et le correcteur. Elle doit être rédigée d'un seul bloc (un seul paragraphe) et obéir à une mécanique de précision en quatre étapes.

1. La perspective générale (L'accroche)

Il s'agit d'amener le sujet. Partez d'un fait général, d'un constat historique ou d'une définition liée au thème. Elle peut être **partisane** (allant déjà dans le sens du sujet) ou **neutre**.

2. L'énoncé du sujet

Si le sujet est court, citez-le intégralement entre guillemets. S'il est très long, reformulez-le fidèlement pour prouver votre compréhension. *Astuce : la transition entre l'accroche et l'énoncé doit être fluide.*

3. La problématique

C'est la question fondamentale soulevée par le sujet. Elle peut être **explicite** (formulée directement avec un point d'interrogation) ou **implicite** (ex: "En d'autres termes, il convient de se demander si...").

4. L'annonce du plan

Vous devez annoncer les grands axes de votre développement (les 2 ou 3 parties de votre plan). Cette annonce doit être claire mais élégante.

À bannir absolument : Les clichés scolaires du type "Dans une première partie nous verrons... puis dans une seconde partie...". Préférez une annonce fluide ou sous forme de questions successives.

À retenir

Retenez les notions clés de cette leçon et appliquez-les avec méthode : la structure du devoir : l'introduction.